

Sommaire

Fonctionnaires

Les langues se délient autour des premières arrestations

Le Mandat - lundi 05 août 2019

Politique

Alassane Ouattara annonce de nombreux projets à réaliser

Fraternité Matin - lundi 05 août 2019

Ce que le Président Jeannot Ahoussou a dit après l'adoption des 3 lois

L'Intelligent d'Abidjan - lundi 05 août 2019

Abdourahmane Cissé annonce une production "abondante et à coût abordable"

L'Inter - lundi 05 août 2019

Pourquoi les pro-Soro ont reculé

L'Inter - lundi 05 août 2019

Conjoncture économique et sociale

Le riz comme solution à la lutte contre la pauvreté

Le Journal de l'Economie - lundi 05 août 2019

Entre Agoa et "Prosper Africa", de nouvelles perspectives se dessinent à Abidjan

Fraternité Matin - lundi 05 août 2019

Le plus grand marché ouvert de l'Afrique de l'Ouest bientôt construit

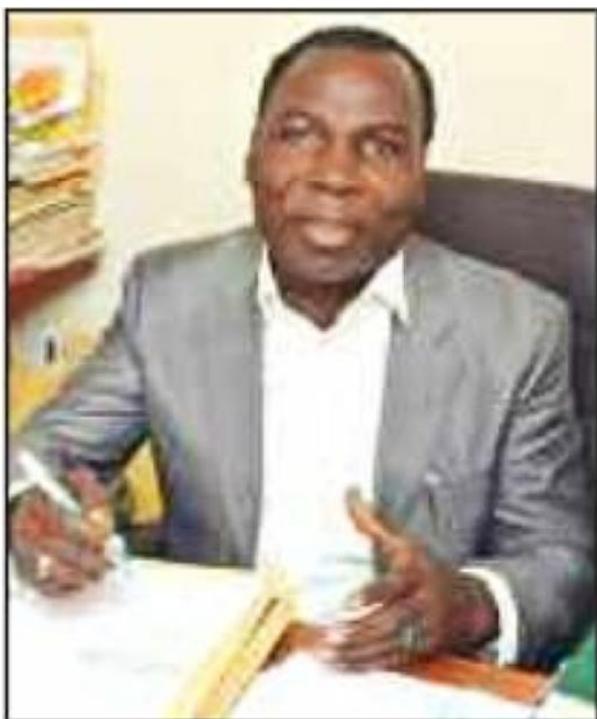
L'essor Ivoirien - lundi 05 août 2019

Un rapport de la Bceao révèle une baisse de l'activité dans l'Uemoa

L'Inter - lundi 05 août 2019

Affaire recrutement de 10.300 enseignants volontaires / La semaine dernière, nous avons révélé le délai que certains esprits malins ont tissé autour du recrutement des 10.300 enseignants contractuels du primaire et du secondaire, en vue oie combler le «déficit d'enseignants» dans le système scolaire ivoirien.

Les langues se défont autour des premières arrestations



Que s'est-il passé pour que le plaignant Adon Adolphe soit, lui-même, aux arrêts ? (Ph : DR)

Depuis le 28 mars 2019, le président de l'ONG VAPE Africa, Ad on Adolphe, est en détention préventive à la Maison d'arrêt et de correction d'Agboville (Maca) pour «immixtion dans les affaires de la Fonction publique et administrative». Deux jours plus tôt, soit le 26 mars, Adon Adolphe s'est rendu au commissariat de la ville pour une déposition suite à sa plainte contre son ex-collaborateur, Aka N'Gbesso Sylvain, qui aurait utilisé la base de données de l'ONG VAPE-AFRICA (en charge des volontaires pour aider les parents d'élèves dans les domaines de l'Education et de la santé), aux fins d'escroquer plusieurs candidats au concours de recrutement des 10.300 enseignants. «C'est

après la déposition du président Adon que l'officier Atsé, chargé de l'enquête, lui a signifié qu'un membre du cabinet de madame la ministre de l'Education nationale a demandé au Procureur de le mettre aux arrêts. Parce qu'une plainte serait en route contre Adon Adolphe. Et c'est le 27 mars que ladite plainte est effectivement arrivée», a confié une source qui nous a contacté avant de préciser que cette arrestation a un lien avec des cérémonies d'hommage au chef de l'Etat que le président de l'ONG a organisées. Notamment, celle du 21 février 2019 où plusieurs enseignants volontaires venus des quatre coins du territoire ivoirien, issus du Programme national de volontariat de la Côte d'Ivoire (Pnvc), ont rendu un vibrant hommage au président Ouattara, lors d'un meeting au parc des sports de Treichville. Pour Adon Adolphe, ce meeting s'inscrivait dans la droite ligne d'accompagner le Chef de l'Etat ivoirien, Alassane Ouattara, dans sa politique de scolarisation obligatoire (Pso). Du haut de cette tribune, faut-il le rappeler, Adon Adolphe a rassuré les volontaires venus de différentes Directions régionales pour l'occasion, notamment, celles de Bouaké, Yamoussoukro, Divo, Bonoua, San-Pedro quant à leur prise en compte par le Président Alassane Ouattara à travers le Programme national de volontariat de Côte d'Ivoire (anci) qui fait suite à sa déclaration du 31 décembre 2018 de recruter 10.300 enseignants volontaires. Il n'en fallait pas plus pour que le 27 février 2019, son ex-collaborateur Aka N'Gbesso Sylvain, dont il s'était séparé le 9 novembre 2018 pour malversation, fasse sien le dicton "c'est l'occasion qui fait le larron". Avec des appuis occultes tapis à la Tour D, il va rapidement jeter les bases de la création d'une ONG dénommée : Association des enseignants volontaires de Côte d'Ivoire (AEVCI) ; avec pour raison sociale, on l'imagine, le recrutement parallèle d'enseignants ; puisque la somme de 500.000 F est exigée pour le poste d'instituteur et 800.000 F celui de professeur. Bien entendu, à partir de la base de données de VAPE Africa. Une imposture qui a, naturellement, conduit le président Adon Adolphe à porter plainte contre son ex-collaborateur pour éviter toute compromission. Mais, ce dernier n'en aura pas le temps de comprendre la trame de cette escroquerie, puisque lui-même (plaignant) a été mis sous mandat de dépôt le 28 mars pour "immixtion dans les affaires de la fonction publique et administrative". Une

arrestation qui ne manque pas de perdre en conjectures plus d'un observateur. Quelle est la part de responsabilité du plaignant Adon Adolphe dans cette affaire pour qu'il soit, lui-même, aux arrêts ? Pourquoi est-il sans jugement depuis quatre mois ? Y a-t-il vraiment des complices au sein du cabinet du ministre ? Quelle est l'ampleur de cette malversation ? C'est, sans doute, pour démêler l'écheveau de ce scandale que madame la ministre de l'Éducation nationale suit avec un vif intérêt ce dossier qui est aux mains de la justice, avant la proclamation des résultats prévus, selon des confidences, après les vacances judiciaires.



Visite du président de la République dans la région de La Mé / Le Chef de l'État, Alassane Ouattara, était samedi dans la région de La Mé.

Alassane Ouattara annonce de nombreux projets à réaliser

Électricité, routes, eau potable, éducation nationale, agriculture

Quattara annonce de nombreux projets pour La Mé

- Le Président de la République a inauguré, samedi, la voie Adzopé-Yakassé-Attobrou et posé la première pierre du Chr.
- Adhésion au Rhdp

Patrick Achi: " Je ne regrette pas mon choix "



Le Chef de l'État entend révolutionner la Côte d'Ivoire en dotant ses régions d'infrastructures ultramodernes. En la matière, il a dit avoir posé des actions notables pour améliorer les conditions de vie des populations. L'inauguration de l'axe Adzopé-Yakassé-Attobrou et la pose de la première pierre du Centre hospitalier régional (Chr), samedi, selon lui, en sont des illustrations parfaites. Fort de cette conviction, le Chef de l'État, lors de son meeting tenu en marge de cette double cérémonie, au stade Alassane Ouattara d'Adzopé, dit nourrir de grands projets pour la Mé. Mieux, pour lui, cette région a toujours figuré au rang des priorités du gouvernement. À cet égard, il a annoncé d'autres infrastructures d'envergure dans cette entité administrative. « Au-delà des deux infrastructures qui nous rassemblent aujourd'hui, beaucoup a déjà été fait et continuera d'être fait pour améliorer le bien-être des populations de la région. En ce qui concerne l'accès à l'électricité, de 2012 à 2020, ce sont 30 villages sur 32 qui seront connectés au réseau électrique, portant ainsi le taux d'électrification de 71% à 98%. Au titre des doléances que vous avez faites, je retiens le prolongement de la Route Adzopé-Yakassé-Attobrou - Bettié, l'axe Bécédi Anon- Bécédi Brignan, l'accroissement des linéaires de voiries dans les localités d'Alépé, Akoupé, Yakassé Attobrou, Afféry », a-t-il promis. Le Chef de l'Exécutif, en plus de ces chantiers, a également fait savoir qu'une ligne de transmission de 225 kilovolts, pour améliorer la disponibilité et la qualité de l'énergie dans la région, afin de permettre le développement de la nouvelle zone industrielle, reliera Abidjan à la région de la Mé, pour un investissement de 20

milliards de FCfa. Il ne s'est pas arrêté là. Devant le monde attroupé, et sous la centaine de bâches dressées sur le lieu du meeting, le Président Ouattara s'est engagé à régler la pénurie chronique d'eau potable avec la construction, sur le fleuve Comoé, d'une station de traitement, de châteaux d'eau et de 50 kilomètres de canalisation, pour un montant de 20 milliards de FCfa. au niveau de l'éducation, il a également annoncé des actions, avec la construction, d'ici à 2020, de 4 établissements supplémentaires en plus des 12 collèges de proximité qui ont été bâtis depuis 2012. L'agriculture, poumon de l'économie de cette belle région, n'a pas été oubliée. « Ce sont plus de 60 milliards de FCfa qui seront injectés dans ce secteur, avec l'appui des partenaires au développement, pour réaliser une agropole qui fera de la région de La Mé, le grenier de la ville d'Abidjan », a-t-il ajouté, précisant qu'un lycée d'excellence de jeunes filles, d'une capacité de 1000 élèves avec internat, pour un montant de 6 milliards de FCfa, sera construit à Adzopé, dès l'année prochaine. Le premier des Ivoiriens a, enfin, soutenu que l'une des préoccupations des usagers de la route de l'Est, est l'engorgement de la section Yopougon-Anyama-Thomasset. « J'ai le plaisir de vous annoncer que ce tronçon sera transformé en une autoroute 2 fois 3 voies, ce qui permettra de désengorger cet accès à la région et bien au-delà, toute la route de l'Est », a-t-il fait savoir. En somme, a poursuivi le Président de la République, ce sont 150 milliards de FCfa d'investissements qui ont été consentis à cette région pour l'amélioration de la situation économique et sociale des populations. À l'en croire, ces importants investissements qui ont été réalisés pour la région de la Mé, sont le reflet de ce qui a été fait à l'échelle du pays tout entier. « Car, je vous l'ai déjà dit, aucune région ne sera oubliée dans notre volonté permanente de partager les fruits de la croissance », a-t-il insisté. Par ailleurs, le Chef de l'État, en réponse à l'une des nombreuses doléances formulées, a donné son accord de voir les forêts de Mabi et Yaya classées en réserves protégées.

KANATÉ MAMADOU



Yamoussoukro - Plénière du Sénat vendredi

Ce que le Président Jeannot Ahoussou a dit après l'adoption des 3 lois



YAMOUSSOUKRO | PLÉNIÈRE DU SÉNAT VENDREDI
Ce que le Président Ahoussou a dit après l'adoption des 3 lois

Les premiers projets de loi soumis aux sénateurs ivoiriens ont été examinés et adoptés, le vendredi 02 Août 2019 en séance plénière au siège de cette institution à Yamoussoukro. Il s'agit des projets de loi de ratification de l'ordonnance n°2017-500 du 2 août 2017 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités et entre les autorités ; du projet de loi ratifiant l'ordonnance n°2018-641 portant modification de l'article 5 de l'ordonnance n°2017-500 du 2 août 2017 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités et entre les autorités Et le projet de loi portant recomposition de la Commission Électorale Indépendante (CEI). S'agissant des deux premiers textes de loi, ils ont été votés à l'unanimité. Quant à celui sur la CEI, le résultat du vote était de 73 voix pour et 17 contre des 90 sénateurs présents sur 99, avec 9 absences non-excuses. Ces trois textes avaient été adoptés en commission lors du passage des ministres Claude Issac Dé et Sidiki Diakité, respectivement, ministre de la Poste et de l'Économie numérique et ministre de l'Intérieur et de la Sécurité. Avant son adoption, le projet de loi sur la CEI a fait l'objet de communications de la part des deux groupes parlementaires présents au Sénat, le PDCI-RDA et le RHDP. Pany Jean-Baptiste, porte-parole des sénateurs PDCI-RDA s'exprimant a indiqué que ceci : « Les sénateurs membres du groupe parlementaire PDCI au sénat ont fait observer que la seule reconstitution de la CEI n'est pas la réponse de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples saisie en demande de interprétation comme l'atteste son Arrêt du 28 septembre 2017. Cette loi est manifestement incomplète. Nous le savons tous et nous devons nous interdire de ruser avec la vie de nos compatriotes. Aucun consensus ne soutient ce projet de loi. Les faits douloureux de notre passé récent consécutif aux élections rendent nos compatriotes inquiets. Car la CEI telle que proposée est suspectée et contestée par les acteurs politiques significatifs et les populations. Toutes ces raisons commandent de militer en faveur d'une CEI réellement neutre, consensuelle, impartiale et inclusive. Le projet de loi soumis à notre vote n'est pas celui qui convient, le groupe parlementaire PDCI-RDA au Sénat demande aux sénateurs de s'opposer à son adoption. Il ne s'agit pas de désavouer le gouvernement mais bien contraire de lui permettre de faire aboutir le dialogue politique visant la réforme totale de la CEI afin de rassurer nos compatriotes quant à l'issue heureuse des

élections. Nous sommes la Chambre des sages, les passions politiques ne sauraient avoir raison de notre capacité de discernement ». Pour leur part, les sénateurs du groupe parlementaire RHDP, par la voix du sénateur Djouha Kéhi Edouard (Président de la commission sécurité et de la défense du Sénat) ont invité en ces termes leurs collègues parlementaires à voter le projet de loi « Notre pays est aujourd'hui à un tournant décisif. Nous devons parvenir à organiser des élections crédibles, ouvertes et transparentes. Le groupe parlementaire RHDP tenant compte de l'exposé des motifs et après analyse du présent projet de loi, conclut que cette nouvelle version de la CEI est plus équilibrée entre les différentes parties en présence. Le tout est de parvenir à assurer une meilleure organisation de nos scrutins à venir. Au regard de ce qui précède et dans l'intérêt supérieur de la nation ivoirienne, le groupe parlementaire RHDP invite l'ensemble des sénateurs à voter massivement en faveur de ce projet de loi. » Le projet de loi portant reconstitution de la Commission Électorale Indépendante (CEI) adopté modifie la loi relative à la composition de la CEI afin d'apporter un meilleur équilibre dans la composition des organes de la commission centrale, du bureau et des commissions locales. Au total, sont modifiés les Articles 5, 8, 9, 10, 15, 16, 17 et 18 des lois de 2014 relatives à la composition de CEI. Au terme de cette modification la nouvelle CEI comprend 15 membres pour la commission centrale, 7 membres pour le bureau et 7 membres pour chacune des commissions locales. Pour rappel, dans les débats qui ont suivi la présentation de l'exposé des motifs et du dispositif légal du projet de loi, l'émissaire du gouvernement a précisé que le projet de loi est effectivement conforme à l'arrêt du 18 novembre 2016 de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples. Du caractère inclusif des échanges sur la CEI, certains sénateurs membres de la CEI avaient fait remarquer que le principe de l'inclusion n'a pas été respecté dans le processus d'élaboration du présent projet de loi. Ce qui pourrait entraîner des élections contestées, sources de conflits. En réponse, le ministre a précisé que toutes les démarches menées dans le cadre de ce projet de loi étaient consensuelles et inclusives. Il a rappelé que sur les neuf (9) entités conviées pour les discussions sept(7) ont pris part aux échanges plénières et travaux en comité restreint. Aussi, a-t-il fait savoir que toutes les aspirations ont été prises en compte y compris celles des groupements politiques non-présents. Jeannot Ahoussou Kouadio, président du Sénat dans son adresse de clôture de cette session, s'est réjoui de voir ce processus législatif se dérouler jusqu'à son terme. « La construction d'une institution nouvelle est parsemée d'embûches mais nous

avons pris ensemble le pari de relever tous les défis qui se présenteraient à nous. Et nous allons réussir. Pour y arriver nous devons continuer à faire preuve de détermination et garder notre foi dans la consolidation de notre jeune démocratie », at-il indiqué. Il a salué le président de la République Alassane Ouattara pour son soutien ferme à l'avancée de cette institution. Quant au projet de loi portant recomposition de la CEI, il a indiqué qu'il revêt une importance capitale pour la vie de la nation. À cet égard, pour la présidentielle à venir, prévue dans 14 mois, il a invité les acteurs politiques à la retenue et à la responsabilité «L'élection présidentielle à venir ne doit, en aucun cas, constituer une source d'anxiété et d'inquiétude pour nos concitoyens (...) Les Ivoiriens sont fatigués des crises politiques à répétition, et ils nous regardent, ils nous observent », a-t-il dit. Aussi, a-t-il rappelé à chacun sa responsabilité dans la préservation de la paix et de la cohésion sociale : « Aux journalistes de désarmer leurs plumes ; les acteurs de la société civile de s'en tenir à leur mission citoyenne, aux femmes d'apporter leur fibre maternelle à la prévention et à la résolution des conflits, et aux jeunes de penser d'abord et avant tout à leur avenir ». Pour terminer, il a encouragé le chef de l'État de prendre toutes les dispositions utiles afin que ces élections à venir se déroulent dans un climat de sérénité pour toutes les populations vivant en Côte d'Ivoire « Les Ivoiriens ont besoin de sortir définitivement du cycle infernal du traumatisme des crises postélectorales », a-t-il indiqué.

HARRY DIALLO

Energies nouvelles et renouvelables

Abdourahmane Cissé annonce une production "abondante et à coût abordable"



Le ministre Abdourahmane Cissé a rassuré quant à la prise de mesures pour attirer le plus d'entreprises locales. (Ph. DR.)

Durant deux jours, les acteurs des structures sous tutelle du ministère du pétrole, de l'Energie et des Energies renouvelables ont examiné la stratégie de développement des énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie et l'électrification hors réseau en Côte d'Ivoire. Cet atelier qui s'est tenu à la Maison de l'entreprise à Abidjan-Plateau, a permis d'arrêter plusieurs recommandations lues par le directeur général de l'Energie, Cissé Sabati, lors de la clôture des travaux, vendredi 2 août 2019. Le ministre du Pétrole, de l'Energie et des Energies renouvelables Abdourahmane Cissé a salué l'ensemble des résolutions arrêtées avant de faire d'importantes annonces. Il a pris l'engagement de finaliser la version améliorée des documents, en vue de les présenter au gouvernement pour adoption d'ici à la fin 2019. « Cette approbation amorcera alors l'exploitation de l'important potentiel de la Côte d'Ivoire en matière d'énergies nouvelles et renouvelables et permettra d'atteindre les résultats que nous nous sommes fixés, à savoir fournir aux populations ivoiriennes, une énergie abondante, de qualité et à un coût abordable, tout en respectant nos engagements de la

COP21 d'atteindre un mix énergétique de 42% d'énergies renouvelables à l'horizon 2030», a souligné le ministre. Une initiative qui, a-t-il dit, permettra d'attirer des investissements privés, de créer des emplois et de faire des énergies alternatives une source de prospérité durable. Outre les textes réglementaires examinés, Abdourahmane Cissé a informé les participants que des mesures seront prises progressivement pour la clarification de certaines spécifications techniques, afin qu'elles permettent d'attirer le plus d'entreprises locales. Faut-il l'indiquer, les participants à cet atelier ont souhaité, la pérennisation du cadre d'échanges entre le secteur privé, la société civile et le secteur public. Ils ont plaidé pour la mise en oeuvre d'un cadre institutionnel et réglementaire efficace et proactif, permettant une mise en oeuvre réussie de la stratégie des EnR (Energies nouvelles et renouvelables) et de d'électrification hors réseau en Côte d'Ivoire. Les travaux ont également recommandé un accompagnement du gouvernement à travers des mesures concrètes de soutien au développement d'une industrie locale de fabrication d'équipements et de promotion des Pme locales, par exemple l'allègement de la fiscalité sur les équipements et les intrants.

IRENE BATH

MEETING AVORTÉ DE KOUMASSI / Des partis de l'opposition proches de Guillaume Soro, ancien président de l'Assemblée nationale, en l'occurrence, le Mouvement pour la promotion des valeurs nouvelles en Côte d'Ivoire (Mvci)...

Pourquoi les pro-Soro ont reculé



Le président du Mvci, Sékongo Félicien, attribue au pouvoir en place l'empêchement du meeting des pro-Soro. (Ph. DR)

Des partis de l'opposition proches de Guillaume Soro, ancien président de l'Assemblée nationale, en l'occurrence, le Mouvement pour la promotion des valeurs nouvelles en Côte d'Ivoire (Mvci), le Rassemblement pour la Côte d'Ivoire (Raci) et des mouvements regroupés au sein de la Coordination des mouvements et associations proches de Guillaume Kigbafori Soro (Cma-Gks) n'ont pu tenir leur meeting samedi 4 août 2019 à Abidjan-Koumassi. Initialement prévue et autorisée à la place Incha'Allah pour le 3 août 2019, cette manifestation avait été délocalisée au terrain de la Sogefiha à la demande de la mairie. Le vendredi 2 août 2019, pendant que la mobilisation des militants battait son plein dans tous les quartiers de Koumassi, des «manœuvres dilatoires ourdies par certains caciques» du régime ont imposé l'annulation de cette manifestation politique «somme toute légale et légitime», a fait savoir Sékongo Félicien, président du Mvci dans un communiqué dont L'inter a reçu copie. Félicien Sékongo a «dénoncé» des pratiques du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (rhdp) qui tendent, selon lui, «à plonger le pays dans la violence». Il a déploré des attitudes qui menaceraient «gravement la paix, la démocratie, les libertés et les droits de l'Homme en Côte d'Ivoire». Dans le document, Sékongo Félicien a indiqué que le Mvci demeurera «combatif» et «pacifiste». Pour ce faire, ce parti proche du président du Comité politique «appelle ses militants, les démocrates et l'ensemble du peuple au calme et à ne céder sous aucun mobile» à la violence. Aussi, a-t-il fait remarquer la «confiscation» des droits et des libertés, acquis après des années de «sacrifices et de combats payés au prix fort». Il a pris à témoin la communauté nationale et internationale relativement à des «dérives autoritaires». Le Mvci a appelé ses militants en particulier, les Ivoiriens en général, à demeurer mobilisés et attentifs à ses mots d'ordre.

VENANCE KOKORA

Développement rural / Le projet spécial sécurité alimentaire financé en 2017, à hauteur de 14,2 milliards de FCFA en Afrique de l'Ouest par la Banque Ouest africaine de Développement (BOAD), a permis de développer la riziculture dans le département de M'Bahiakro, au centre-est de la Côte d'Ivoire.

Le riz comme solution à la lutte contre la pauvreté



Il ressort de cette étude que la production et les rendements rizières se sont accrus.

agricole par la mise en place d'une rizerie afin de favoriser la transformation du riz sur place.

Le projet spécial sécurité alimentaire financé en 2017, à hauteur de 14,2 milliards de FCFA en Afrique de l'Ouest par la Banque Ouest africaine de Développement (BOAD), a permis de développer la riziculture dans le département de M'Bahiakro, au centre-est de la Côte d'Ivoire. Cette réalisation a permis l'aménagement de 400 hectares de plaine pour la culture du riz, la construction de 2 châteaux d'eau et 133 latrines au profit des populations. Il avait pour but de favoriser l'autosuffisance alimentaire, réduire la pauvreté par la maîtrise de l'eau, et créer des emplois au profit des populations. Par la suite, une étude d'impact a été réalisée par le Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (CIRES) dont les résultats ont été présentés le 30 juillet 2019 à Abidjan. Il en ressort que la production et les rendements rizières se sont accrus. En outre, l'impact a été positif en dépit de quelques problèmes des exploitants agricoles à utiliser pleinement les différentes infrastructures. Au niveau de la diversité agricole par contre, il n'y a pas eu d'impact positif car le projet lui-même n'est pas arrivé à sa phase de croisière comme souhaité au départ. Ainsi, l'étude réalisée auprès de 329 ménages agricoles, préconise le renforcement de la formation des paysans, notamment en termes de connaissance de la riziculture intensive, le renforcement de l'utilisation des infrastructures en favorisant leur entretien pour leur durabilité, et la dynamisation de la coopérative

Relations commerciales États-Unis – Afrique subsaharienne

Entre Agoa et "Prosper Africa", de nouvelles perspectives se dessinent à Abidjan



Le forum Agoa avec le secteur privé s'est ouvert hier en présence de plusieurs personnalités ivoiriennes, africaines et américaines. (PH : HONORÉ BOSSON)

C'est une chaleureuse dame à l'enthousiasme communicatif qui a illuminé hier, au siège de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire à Abidjan-Plateau, la cérémonie d'ouverture du forum du secteur privé entrant dans le cadre de la 18e édition du Sommet économique et commercial États-Unis-Afrique sur la Loi sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique (Agoa). Florizelle Liser, présidente-directrice générale du Corporate Council on Africa (Cca, Conseil des entreprises sur l'Afrique en français), avait un sourire et un mot aimables pour chacun, suivis de séances d'accolades avec des participants, après son mot introductif. Première à prendre la parole, Florizelle Liser, qui connaît bien les lieux pour avoir déjà conduit l'an dernier, à la Maison de l'entreprise de la Cgeci, pour une visite de travail, une délégation de cette institution non gouvernementale américaine dédiée à la promotion, au business et à l'investissement américains, a d'emblée situé le contexte de cette réunion. « Notre rencontre de ce jour, soulignera-t-elle, se déroule à un moment crucial des relations entre les États-Unis et l'Afrique, avec seulement six années restant pour tirer profit de l'Agoa (cette loi américaine promulguée en 2000 ouvrant un accès préférentiel, sans paiement de droits de douane, à quelque 7 000 produits africains sur le marché américain). Les gouvernements africains et américains ont posé des actes importants qui peuvent faciliter un accroissement des échanges commerciaux, des investissements et des relations d'affaires entre les États-Unis et l'Afrique ». Si la présidente du Cca a relevé, comme il fallait s'y attendre, la ratification par les États africains de la Zone de libre échange continentale devant créer, à

terme, un vaste marché d'1,3 milliard de consommateurs avec des opportunités d'affaires démultipliées, elle a aussi rappelé les initiatives américaines intervenues l'an dernier : « Les États-Unis ont affirmé leur engagement à supporter les marchés africains en lançant la nouvelle initiative « Prosper Africa », en créant la nouvelle société de développement financière et en explorant de nouvelles options pour une relation commerciale plus étroite entre les États-Unis et l'Afrique, au-delà de l'Agoa ». Pour les États-Unis, en effet, l'heure est déjà à l'après-Agoa et les six années qui courent encore avant l'échéance de ce mécanisme préférentiel prévue en 2025 doivent être exploitées à fond pour développer des relations économiques matures et réussir la transition, des relations commerciales soutenues par des arrangements dérogatoires temporaires à des relations gagnant-gagnant.

Prosper Africa en lieu et place de l'Agoa ?

C'est essentiellement ce message que porte l'imposante délégation américaine de plus de 300 membres de haut niveau ayant effectué le déplacement d'Abidjan : promouvoir la nouvelle initiative américaine Prosper Africa, littéralement « l'Afrique prospère », une trouvaille de la nouvelle administration américaine qui entend développer davantage de relations économiques avec l'Afrique pour permettre aux entreprises américaines de tirer profit des multiples opportunités qui s'ouvrent en Afrique, la logique du « Make America Great Again » et de l'America First » chère au Président américain, Donald Trump, n'ayant jamais été aussi prégnantes, par ces temps de guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, premier partenaire commercial de l'Afrique depuis une décennie. L'initiative telle qu'esquissée par Tibor Nagy, sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires africaines, concentrera le soutien des agences américaines sur les gouvernements partenaires africains, en les aidant à identifier et à éliminer les obstacles politiques, réglementaires, de capacité et logistiques au commerce et aux investissements du secteur privé, dans le but de créer un climat commercial bénéfique pour les États-Unis et l'Afrique. À la tribune du forum du secteur privé, hier, Seward « Skip » Jones, sous-secrétaire adjoint pour le Moyen-Orient et l'Afrique au département du commerce des États-Unis, a également insisté sur cette nouvelle vision américaine des relations avec l'Afrique subsaharienne basée sur les intérêts réciproques. En d'autres termes, entre les États-Unis et l'Afrique subsaharienne, ce doit être désormais du

De nouvelles perspectives se dessinent à Abidjan

PP. 12 - 13

- **Le forum du secteur privé de l'Agoa s'ouvre officiellement aujourd'hui**

donnant-donnant et du gagnant-gagnant. Le président de la Cgeci, Jean-Marie Ackah, a recentré le débat sur la meilleure façon de profiter du mécanisme Agoa au cours des six dernières années qui restent : «Tirer les leçons du passé nous permettra de faire en sorte que l'Agoa profite davantage aux secteurs d'activité ciblés, se dote de règles d'origine plus souples, se concentre également sur la suppression des barrières non tarifaires à côté de la baisse des tarifs ». Le panel qui a immédiatement suivi la cérémonie d'ouverture, axé sur le Doing Business Côte d'Ivoire, a permis au secrétaire d'État ivoirien chargé de la promotion des investissements privés de présenter le nouvel environnement des affaires en Côte d'Ivoire particulièrement attractif pour les investisseurs. Le forum ministériel, principale activité de ce forum Agoa d'Abidjan, s'ouvre, aujourd'hui, au Sofitel Hôtel Ivoire d'Abidjan, en présence du Président de la République, Alassane Ouattara. Le 18e Forum s'achève demain.

VALENTIN MBOUGUENG

Bouaké / La Côte d'Ivoire et la France ont signé vendredi 02 août 2019 quatre conventions (C2D + Prêt souverain AFD) de 91,58 milliards Fcfa ...

Le plus grand marché ouvert de l'Afrique de l'Ouest bientôt construit



La signature des 4 conventions représentant 12,94 milliards Fcfa pour le Contrat de désendettement et de développement (C2D).

La Côte d'Ivoire et la France ont signé vendredi 02 août 2019 quatre conventions (C2D + Prêt souverain AFD) de 91,58 milliards Fcfa dont une trentaine de milliards destinée à construire à Bouaké, dans le Centre ivoirien, le plus grand marché ouvert de l'Afrique de l'Ouest.

La signature des quatre conventions représentant 12,94 milliards F cfa pour le Contrat de désendettement et de développement (C2D) et 78,64 milliards F cfa pour le Prêt souverain de l'Agence française de développement (AFD) a été faite à la Primature, le Cabinet du Premier ministre ivoirien. Le ministre ivoirien de l'Économie et des finances, Adama Koné, a, pour le compte de l'Etat de Côte d'Ivoire paraphé le document de conventions, tandis que la partie française était représentée par l'ambassadeur de la France en Côte d'Ivoire, Gilles Huberson. Deux projets sont notamment financés sur le 2^e C2D, à savoir le Projet d'accompagnement à la réinsertion des militaires d'un coût de 6,56 milliards F cfa et le Projet du Fonds d'études et pilotage du 2^e C2D visant à financer des études déjà identifiées pour 6,36 milliards F cfa. Deux autres projets sont financés sur le Prêt souverain de l'AFD, notamment le Prêt de politique publique dans le secteur de l'éducation qui se traduit par un appui budgétaire de 19,60 milliards Fcfa et le Projet de construction des marchés de Bouaké et de Yopougon (Ouest Abidjan) d'un coût de 59,04 milliards Fcfa. M. Huberson a indiqué que pour le marché de Bouaké, la métropole du centre ivoirien, « il s'agira du plus grand marché ouvert de l'Afrique de l'Ouest » qui devrait permettre d'accueillir des milliers de commerçants. Le Premier ministre ivoirien, chargé du Budget et du portefeuille de l'Etat, Amadou Gon Coulibaly, a salué cet

appui de la France en faveur de la Côte d'Ivoire qui témoigne « de l'excellence et de la qualité de la coopération bilatérale » entre Abidjan et Paris. Il a souligné que ces accords de financements visent notamment à accélérer la réalisation de projets structurants dans les secteurs de la défense et de la sécurité, ainsi que de l'éducation, de la décentralisation et du commerce. Sur la question du délai de démarrage des travaux de construction des marchés, M. Gon Coulibaly a souhaité que « cette année » les travaux puissent être lancés avec la pose de la première pierre dans les meilleurs délais voire avant fin 2019. En marge de la cérémonie, le maire de Bouaké Nicolas Djibo, s'est dit « heureux » de cet prêt qui devrait permettre la création des infrastructures pérennes devant améliorer les conditions de réalisation du commerce de détail et demi-gros dans sa commune. Le projet de Bouaké a deux composantes, « la première concerne les bâtiments du marché et on a profité de la reconstruction de ce marché pour revoir l'aménagement des abords du marché et du centre-ville », a dit M. Djibo. Ce projet « ambitieux va coûter, y compris les études, une trentaine de milliards de Fcfa », a-t-il renseigné, ajoutant que le marché va s'étendre sur plus de huit hectares bâtis et permettra d'installer 10 000 commerçants dont 8 000 sur le grand marché et 2 000 sur un marché annexe où il sera produit et vendu les encombrants (quincaillerie, menuiserie...).

Source : apanews

SECTEUR DES BTP / Voici les 3 pays qui résistent à la tendance

Un rapport de la Bceao révèle une baisse de l'activité dans l'Uemoa



L'activité dans les Btp en zone Uemoa n'a pas été dynamique en avril dernier (Ph. DR)

ralentissement».

ELYSÉE LATH

L'activité dans le secteur des Bâtiments et travaux publics (Btp) s'est dégradée en avril 2019 dans l'espace Union économique et monétaire ouest-africaine [Uemoa], a appris la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest [Cedeao] dans sa mensuelle de conjoncture économique dans les pays de l'Uemoa, rendue publique fin juillet dernier. L'enquête menée auprès des chefs d'entreprise de l'Union monétaire souligne que cette situation est en relation avec la diminution de nouveaux chantiers [construction des infrastructures] et la détérioration des conditions d'approvisionnement. En outre, les conclusions de l'enquête font état de ce que le nombre de reprises de chantiers a pour- suivi sa tendance baissière. En plus, apprend-on, «la baisse des interruptions de chantiers a exercé un effet modérateur». Une telle situation, couplée avec le renchérissement de l'exploitation et la persistance des déficits antérieurs, poursuit le rapport de la Cedeao, s'est soldée par une trésorerie déficitaire, atténuée par des encaissements tirés de la hausse du chiffre d'affaires durant le mois d'avril. «Au total, le moral des entreprises du secteur est au plus bas niveau depuis septembre 2018, passant de 102,3 points en mars 2019 à 101,4 points en avril 2019», a présenté la note de conjoncture économique. Les statistiques avancées montrent que par rapport à la même période de l'année précédente [2018], le volume de l'activité a baissé dans tous les compartiments du secteur. Enfin, la note de la Cedeao fait remarquer que la baisse de l'activité dans le secteur des Btp, d'une année à l'autre, a concerné l'ensemble des pays de l'Uemoa, à l'exception du Bénin, du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire. Particulièrement en Côte d'Ivoire, l'étude souligne que «les Btp sont en net